



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

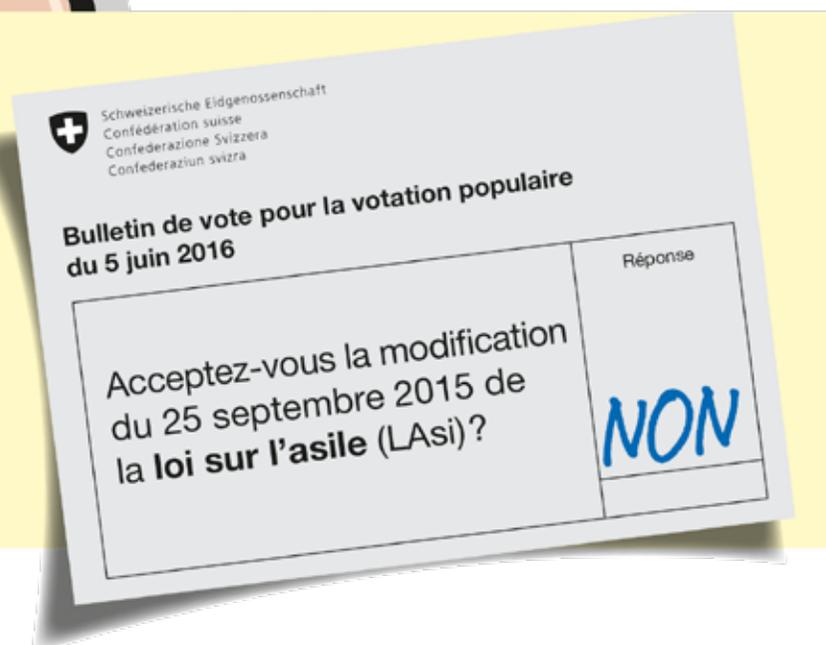


NON aux
avocats gratuits et
aux expropriations

Donc le 5 juin:

**Révision de la loi
sur l'asile**

NON



L'UDC dans les médias en avril



Merci!

Ces huit dernières années, j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider l'UDC Suisse. Cette époque a été marquée par d'innombrables rencontres, beaucoup de belles expériences, de magnifiques victoires et de terribles défaites. Elles ont été les huit plus belles années de ma vie. Le 23 avril, je passerai le flambeau à Albert Rösti. Je lui souhaite plein succès ainsi qu'à son équipe et il pourra compter sur mon soutien à tout moment.

Le temps est venu de dire merci. Tout d'abord à vous tous, chers membres, pour votre bienveillant soutien durant toutes ces années. Vous avez toujours soutenu la ligne du parti et porté notre ligne politique de toutes vos forces. Ceux qui ne le pouvaient pas ont depuis longtemps quitté le parti, ce qui ne m'attriste pas.

J'aimerais adresser un remerciement tout particulier à Martin Baltisser. Il quittera prochainement le Secrétariat général et se consacrera à un nouveau défi professionnel. Nous nous sommes toujours bien entendus et compris, avec ou sans mots. Je remercie aussi la Secrétaire générale adjointe Silvia Bär, ainsi que mon assistante Marcia Cerantola, de même que tous les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat général de l'UDC Suisse.

J'ai aussi eu de la chance au cours de mon mandat avec les présidents successifs du groupe parlementaire UDC. La collaboration a toujours été amicale, franche et efficace, que ce soit avec Caspar Baader ou actuellement avec Adrian Amstutz.

Je remercie enfin tous les membres de la présidence à la direction du parti et spécialement nos indestructibles rocs fondateurs, les ex-conseillers fédéraux Christoph Blocher et Walter Frey. C'est grâce à leur engagement sans relâche que notre parti a toujours pu se mouvoir en toute liberté et en toute indépendance sur l'échiquier politique de notre chère Helvétie.

Le combat continue. Pour un avenir libre et sûr. Vive la Suisse, longue vie à l'UDC !

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Monsieur

Oskar
Freysinger

Savièse (VS)

Conseiller d'État



*«Il vaut mieux sécuriser
les frontières
qu'exproprier les
citoyens suisses.»*

Le 5 juin



NON

à la révision de la loi sur l'asile

Madame

Magali
Rubattel

Payerne (VD)

Cuisinière



*«Des avocats gratuits
pour les requérants?
Des coûts élevés
fragilisant les
structures ! Pensons à
nos familles, aux
citoyens et à la sécurité
avant tout!»*

Le 5 juin



NON

à la révision de la loi sur l'asile

Monsieur

Stéphane
Montabert

Renens (VD)

Informaticien



*«Mme Sommaruga
n'aura plus qu'un mot à
dire pour créer de
nouveaux centres
d'accueil à proximité de
chez vous ou de l'école
de vos enfants.»*

Le 5 juin



NON

à la révision de la loi sur l'asile

Monsieur

Cyrille
Fauchère

Bramois (VS)

Assistant universitaire
UNIFR



*«Débuter l'intégration
en bâtissant une
inégalité de traitement
entre les citoyens
suisses et les
requérants d'asile est
une aberration.»*

Le 5 juin



NON

à la révision de la loi sur l'asile

Rédigez vous aussi un témoignage:

www.udc.ch/campagnes/apercu/referendum-loi-sur-le28099asile/temoignages

La Suisse ne doit pas devenir l'État d'asile le plus attrayant d'Europe

La révision de la loi sur l'asile veut étendre la culture de bienvenue - dont l'échec ne fait aucun doute - plutôt que de la limiter. On cherche à « régler » encore plus de demandes d'asile en un espace de temps encore plus court. La révision de loi compromet la tradition humanitaire d'asile suisse. C'est pourquoi l'UDC a lancé un référendum. Le peuple pourra se prononcer le 5 juin.

A lors que tous les pays environnants ferment leurs frontières aux requérants d'asile illégaux et durcissent fortement leurs lois sur l'asile, la nouvelle loi rend notre pays encore plus attractif pour les migrants. Nous vous invitons à lire l'argumentaire détaillé sur le mensonge qu'est la loi sur l'asile; vous le trouverez sur Internet à l'adresse: www.avocats-gratuits-non.ch.

La révision de la loi sur l'asile fait de la Suisse la terre d'asile la plus attrayante d'Europe

Les spécialistes prévoient jusqu'à 60'000 requérants d'asile cette année! (Blick, 20.3.2016). « Par le passé, une grande partie des requérants ne demeurait que brièvement dans notre pays avant de repartir. Aujourd'hui, entre 60% et 80% des demandeurs d'asile restent définitivement en Suisse », confirme Guido Graf, conseiller d'État PDC lucernois dans le Blick du 20.3.2016. Avec la nouvelle loi sur l'asile, ils seront encore plus ! Celle-ci accélère les procédures à l'entrée, mais pas l'exécution ensuite. À quoi servent des procédures plus rapides, si aucun requérant d'asile ou presque ne doit quitter le pays une fois débouté ?

Explosion des coûts

Cette année, les coûts de l'asile dépasseront 1,8 milliard de francs au seul niveau fédéral. De plus, les cantons et les communes supportent des charges qui peuvent être estimées à près de 2 milliards de francs.

NON aux avocats gratuits et aux expropriations



Révision de la loi
sur l'asile **NON**



Rattrapé par la réalité : le nouveau concept d'asile se fonde sur des chiffres erronés

«Le projet de la conseillère fédérale PS Simonetta Sommaruga se fonde sur des chiffres erronés : la révision de la loi sur l'asile table sur 24 000 demandes d'asile annuelles. En 2015, nous en avons déjà enregistré 39 523. Et elle suppose que 40% des requérants pourront, en tant que « cas Dublin », être envoyés dans d'autres États depuis les centres fédéraux. En réalité, en 2015, sur 17 377 « cas Dublin », seuls 2 461 personnes à peine ont pu être remises aux États Dublin compétents, soit 6% seulement de tous les requérants d'asile l'an dernier.»

Andreas Glarner, conseiller national, Oberwil-Lieli (AG)



La Suisse, pays du tout compris et tout gratuit ?

«Qui ne voudrait pas venir en Suisse, si chacun pouvait y bénéficier de tous les traitements médicaux, dentaires et psychiatriques imaginables, de l'aide sociale, et même à présent d'un avocat gratuit inconditionnel aux frais du contribuable ? Sans oublier les mesures d'intégration étatiques tels les cours de langue, les allocations de formation, les cours de bon comportement, etc., dont l'offre sera largement étoffée et subventionnée par la Berne fédérale.»

Céline Amaudruz, conseillère nationale, Genève (GE)

Ni avocats gratuits ni expropriations

«Affirmer que les procédures seront plus rapides, sachant que des avocats gratuits seront mis à la disposition de chacun des 40 000 requérants d'asile (année 2015) est peu crédible. Il faut s'attendre à une inondation de procès, avec d'innombrables recours, des tribunaux encore plus surchargés et des coûts astronomiques. La révision prévoit aussi l'expropriation, si nécessaire, de terrains pour la construction de centres d'asile. Enfin, la procédure d'approbation de plans prévue, centraliste, barre la route à toute résistance civile, directement démocratique, contre les centres d'hébergements dans les communes.»

Roger Köppel, conseiller national, Küsnacht (ZH)



Sécuriser les frontières et identifier les migrants sociaux et économiques!

«Si l'UE n'est plus en mesure de sécuriser sa frontière extérieure, La Suisse doit à nouveau contrôler elle-même ses frontières nationales. Elle doit en effet pouvoir effectuer un premier tri des demandeurs d'asile, afin d'empêcher le passage de terroristes. Les requérants déboutés et en séjour illégal doivent être rapidement expulsés. L'actuelle loi sur l'asile est suffisante sur ces points. Il ne reste qu'à l'appliquer. Nous n'avons pas besoin de nouvelles lois.»

Adrian Amstutz, conseiller national, Sigriswil (BE)

CLUB PISCINE

WWW.CLUBPISCINE.CH

SPAS - PISCINES - TRAITEMENT DE L'EAU - ACCESSOIRES



WIR Bank

Route de Toches 3 - 1026 ECHANDENS - 021 617 17 17

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58**
ou par e-mail à **franc-parler@udc.ch**.

Découvrez notre journal en ligne sur **www.udc.ch**

LAVAGE ET VENTE DE DUVETS ET COUSSINS

WIR Bank

Le Roi du Duvet

DUVET PRESTIGE

Route des Toches 3 - 1026 ECHANDENS - Tél. 021 703 10 00

Aller de l'avant – Fini les bouchons!

Les embouteillages sont un fléau quotidien : autour de Winterthour, au Gubrist, mais aussi en Argovie, à Bâle ou à Berne. Il est urgent d'accroître les infrastructures routières. L'initiative « pour un financement équitable des transports » sur laquelle nous voterons le 5 juin est l'occasion de poser les jalons dans la bonne direction.

Aujourd'hui, la moitié des recettes de l'impôt sur les huiles minérales est détournée vers la caisse fédérale, et donc affectée à toutes sortes de dépenses de l'État. Pourtant, la route a un criant besoin de ces 1,5 milliard de francs. Il est donc juste de faire cesser ces détournements le 5 juin.

Les embouteillages mettent la patience des automobilistes à rude épreuve, mais coûtent aussi et surtout beaucoup d'argent : les surcharges de trafic représentent des pertes économiques annuelles d'environ 2 milliards de francs. Cet argent échappe à l'économie, parce que les artisans et entrepreneurs, fournisseurs et autres usagers de la route restent inutilement immobilisés dans les bouchons durant plus de 20 000 heures par an.

Pas de nouveaux impôts et taxes

Le parlement délibère actuellement au sujet du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FOR-TA). L'aspect positif est que celui-ci intégrera l'arrêté fédéral sur le réseau et qu'un nombre plus important de projets routiers pourront être réalisés. Reste que le financement n'est pas encore satisfaisant : il est prévu d'augmenter l'impôt



Plus de 90% des bouchons concernent les agglomérations où se chevauchent des réseaux de transport locaux, régionaux et nationaux.

buteurs : sur les 1.35 franc par litre actuellement déboursé pour ce carburant, nous payons 83 centimes d'impôts et de taxes, soit 60%. Une nouvelle hausse d'impôt est inacceptable, notamment parce qu'un prix de l'essence encore majoré pousserait davantage de Suisses et Suissesses vers l'étranger limitrophe, où, après avoir rempli son coffre d'emplètes bon marché, on peut aussi faire le plein sans se ruiner.

Cantons, communes et transports publics sont gagnants

Il serait faux de réduire l'initiative « vache à lait » aux seuls automobilistes. Les cantons et les communes en bénéficient eux aussi. En cas d'affectation obligatoire de l'impôt sur les huiles minérales, les contributions fédérales versées aux cantons augmenteraient. Les transports publics en profiteraient eux aussi, puisque 75% de toutes les personnes qui empruntent les transports publics circulent sur la route, p.ex. dans des

bus postaux ou urbains. L'allègement urgemment nécessaire du trafic dans les villes et villages accroîtrait aussi la sécurité dans les localités, au grand bénéfice des piétons et cyclistes, notamment.

On ne saurait opposer les différents modes de transport les uns aux autres. Après la généreuse allocation de fonds aux transports publics par l'adoption du projet FAIF, c'est maintenant au tour de la route. C'est pourquoi je dirai le 5 juin un OUI convaincu au financement équitable des transports !

«Les surcharges de trafic représentent des pertes économiques annuelles d'environ 2 milliards de francs.»

sur l'essence de quatre centimes. Il suffit d'observer le prix de l'essence pour s'apercevoir que les usagers de la route sont déjà aujourd'hui largement contri-

Natalie Rickli,
conseillère nationale,
Winterthour (ZH)



Procréation médicale

Pour

Manfred Bühler, conseiller national, Cortébert (BE)

Le 14 juin 2015, les votants ont accepté l'article constitutionnel sur le diagnostic préimplantatoire (DPI) à 61,9%. Suite au référendum contre la loi réglant le détail du DPI, nous nous rendrons une nouvelle fois aux urnes le 5 juin 2016.

Le droit en vigueur

Actuellement, la loi permet de développer après fécondation artificielle un maximum de trois embryons par cycle. En cas de grossesse, il est autorisé dès la 11^e semaine d'analyser le génome afin de détecter des maladies ou des anomalies chromosomiques (p.ex. trisomie 21). Si l'embryon est porteur d'une maladie, les parents peuvent décider d'interrompre la grossesse.

Ce que dit le projet

La loi révisée permet un tel examen avant l'implantation des embryons dans l'utérus. Elle autorise en outre de développer jusqu'à 12 embryons. Ces nouveautés suscitent des peurs et provoquent des débats émotionnels. Or, il existe de nombreux arguments pragmatiques en faveur d'une acceptation du projet.

Avec 12 embryons, on augmente les chances de grossesse. Sachant qu'il ne peut être implanté qu'un seul embryon à chaque fois, on évite les grossesses multiples. Les embryons surnuméraires peuvent être congelés, mais ne peuvent être implantés que chez leur mère biologique. Celle-ci ne doit ainsi plus subir à plusieurs reprises de pénibles traitements hormonaux et prélèvement d'ovules.

On ne cherche à détecter que des maladies génétiques héréditaires et des anomalies chromosomiques. Seuls les parents qui ne peuvent obtenir un enfant de façon naturelle et qui présentent un risque de telles maladies peuvent demander ces analyses. Il est ainsi exclu que chacun se serve de l'examen pour sélectionner le sexe, la couleur des yeux ou d'autres caractéristiques de l'enfant.

L'argument principal toutefois est que ce diagnostic précoce permet d'éviter le traumatisme d'une interruption de grossesse, car l'examen a lieu avant l'implantation de l'embryon.

Le Parlement et l'UDC disent clairement OUI au projet

L'Assemblée fédérale a adopté la LPMA à une large majorité en décembre 2014, tout comme le groupe UDC, à 40 voix contre 17. C'est pourquoi je vous recommande de déposer dans l'urne le 5 juin un OUI à la LPMA.



«L'argument principal toutefois est que ce diagnostic précoce permet d'éviter le traumatisme d'une interruption de grossesse, car l'examen a lieu avant l'implantation de l'embryon.»



ement assistée

Contre

Verena Herzog, conseillère nationale, Frauenfeld (TG)

L'obsession de l'enfant parfait ? – Non à une médecine reproductive sans garde-fous.

Pas à pas, l'instrumentalisation de la vie humaine en devenir se met en marche. L'examen des embryons avant leur implantation dans l'utérus (diagnostic préimplantatoire, DPI) permet aujourd'hui déjà de détecter d'éventuelles maladies génétiques des embryons issus d'une fécondation artificielle. La nouvelle loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) sur laquelle nous voterons le 5 juin permettrait quant à elle à tous les couples (environ 6000 par an) de connaître toutes sortes de caractéristiques de leurs embryons in vitro et de les sélectionner sur cette base.

Sélection d'embryons

Des dizaines de milliers d'embryons ne seraient créés que pour les classer en « dignes de vivre » ou « indignes de vivre ». Dans le cas où un embryon déplairait à ses géniteurs, il pourrait être simplement détruit ou exploité à des fins de recherche. Les embryons surnuméraires pourraient même être congelés, ce qui n'est actuellement pas permis. La quête obsessionnelle de l'être parfait passerait ainsi du cauchemar à la réalité. Les parents subiraient une pression énorme les poussant à ne mettre au monde que des enfants « parfaits » et conformes. On ne peut laisser faire cela ! Il est en outre à prévoir que, comme le font les grandes entreprises aux États-Unis, les femmes se voient offrir des primes à la congélation d'ovules, plutôt que de tenir compte de leur horloge biologique. Ces entreprises passent sous silence que le « social freezing » rend la gestation de plus en plus risquée pour la mère et l'enfant, chaque année qui passe. Bien entendu, on ignore totalement l'intérêt de l'enfant, qui grandira avec des « grands-parents » plutôt qu'avec des parents. Pour ne rien arranger, ceux qui envisagent un tel projet ont une exigence encore plus marquée que l'enfant reste en bonne santé et bien conforme aux normes, une fois qu'il a coûté si cher et qu'il est né tel qu'imaginé et normal.

Tactique du salami

Avec la bien connue tactique du salami, ce n'est qu'une question de temps avant que d'autres critères de sélection soient autorisés. Quelques politiciens réclament déjà la mise au point de bébés-sauveteurs et le don d'ovocytes. Pour eux, même le don d'embryons et la gestation pour autrui, interdits par la Constitution, ne sont plus tabous. La vie semble être devenue une marchandise sujette au négoce. **NON** à une loi sur la reproduction assistée sans garde-fous !



«Des dizaines de milliers d'embryons ne seraient créés que pour les classer en « dignes de vivre » ou « indignes de vivre ». Dans le cas où un embryon déplairait à ses géniteurs, il pourrait être simplement détruit ou exploité à des fins de recherche.»





Plus pour votre argent
www.kia.ch

New Kia Sportage
2.0 L CRDi 4WD LX man.

Prix catalogue dès CHF
29 950.-

Kia Sorento
2.2 L CRDi 4WD LX aut.

Prix catalogue dès CHF
39 950.-



HVS Zürich

Puissance 4x4 de Kia.

New Kia Sportage 4WD

Vraiment irrésistible.

Kia Sorento 4WD



The Power to Surprise



Affichant une prestance souveraine, les véhicules 4x4 de Kia séduisent à tous points de vue. Avec un choix de moteurs efficaces et puissants, un design unique et aérodynamique, une technologie et un équipement ultramodernes, ils dépassent toutes les attentes.

New Sportage 2.0 L CRDi 4WD 136 ch dès CHF 29 950.-, Sorento 2.2 L CRDi 4WD 200 ch dès CHF 39 950.-

Modèle illustré: New Kia Sportage 2.0 L CRDi 4WD Style aut. GT-Line (option incl.: peinture métallisée CHF 690.-) CHF 45 640.-, 6,3 l/100 km (équivalent essence 7,1 l/100 km), 166 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique F.
New Kia Sportage 2.0 L CRDi 4WD LX man. CHF 29 950.-, 5,2 l/100 km (équivalent essence 5,8 l/100 km), 139 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique D.
Modèle illustré: Kia Sorento 2.2 L CRDi 4WD Style aut. 5 places (options incl.: jante en alliage léger 19" CHF 950.- et peinture métallisée CHF 750.-) CHF 53 650.-, Kia Sorento 2.2 L CRDi 4WD LX aut. CHF 39 950.-, 6,6 l/100 km (équivalent essence 7,4 l/100 km), 174 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique F, moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 139 g/km de CO₂, (prix de vente conseillé, TVA incluse). Cette action est valable sur les véhicules signalés jusqu'au 31.5.2016 ou jusqu'à épuisement des stocks.



Exemples de calcul de leasing à 3,9%: New Sportage 2.0 L CRDi 4WD LX man., prix catalogue CHF 29 950.-, mensualité CHF 347,25, taux d'intérêt 3,9%, taux d'intérêt annuel effectif 3,97%, durée 48 mois, 10 000 km/an, acompte spécial 15% (facultatif), caution 5% du montant de financement (CHF 1 000.- min.), casco complète obligatoire non comprise. Sorento 2.2 L CRDi 4WD LX aut., prix catalogue CHF 39 950.-, mensualité CHF 493,95, taux d'intérêt 3,9%, taux d'intérêt annuel effectif 3,97%, durée 48 mois, 10 000 km/an, acompte spécial 15% (facultatif), caution 5% du montant de financement (CHF 1 000.- min.), casco complète obligatoire non comprise. Le partenaire de leasing est MultiLease SA. L'octroi du crédit est interdit s'il entraîne un surendettement du consommateur.



Kia Motors SA, 5745 Safenwil, 062 788 88 99

Maintenant avec offres imbattables chez votre concessionnaire Kia!

Ne pas surcharger le service public

Des services publics de base qui fonctionnent correctement sur l'ensemble du territoire sont essentiels pour notre pays et pour son économie. Les infrastructures des transports publics, tout comme les services postaux et informatiques doivent donc satisfaire en permanence aux standards de qualité modernes.

De même, les utilisateurs doivent pouvoir compter sur une haute fiabilité – y compris dans les régions périphériques. C'est pourquoi il est non seulement dangereux, mais aussi autodestructeur d'adhérer à la croyance selon laquelle ce qui n'est pas cher est avantageux.

possibles dans une certaine mesure au sein de l'entreprise. Il est clair que les recettes provenant des utilisateurs ne permettent pas de maintenir le niveau coût/utilité actuel dans les régions périphériques et de montagne. Or, un service public n'est fourni conformément au mandat législatif que s'il est

payés davantage que les conseillers fédéraux. De prime abord, on est bien sûr tenté de se rallier à leurs arguments. Mais en réfléchissant un peu, il appert clairement que les plus hautes fonctions dirigeantes des grandes entreprises nationales telles que les CFF, La Poste et Swisscom, qui s'orientent en partie vers l'international, doivent impérativement être exercées par des cadres du top-niveau.

Le Parlement s'oppose presque unanimement

Il ne fait donc aucun doute que la rémunération de ces cadres de haute volée est soumise aux « directives de rémunération » du marché. Les critères sont bien différents de ceux appliqués dans un office fédéral, ce que même le Conseil fédéral trouve évident. Renoncer d'emblée à des personnes de grande qualité en restreignant les possibilités de salaire dénote d'un manque de réflexion et équivaut à se tirer une balle dans le pied. Telle est certainement l'une des raisons pour lesquelles le Parlement rejette presque unanimement cette initiative.

Ne vous laissez donc pas tromper par le titre de ce projet. Si vous êtes favorable à un service public de qualité sur l'ensemble du territoire suisse, votez NON à cette initiative, pour que le service public reste aussi bon qu'il l'est actuellement.



Il ne peut être garanti un service public de qualité dans toutes les régions et vallées de notre pays que si des subventions croisées sont possibles dans une certaine mesure au sein de l'entreprise.

Ne pas juguler les investissements par de nouvelles lois

Afin de pouvoir maintenir tous ces services et ces offres sur le marché à leur niveau actuel tout en suivant les progrès techniques, il faudra continuer d'investir à très large échelle. Une entreprise ne peut effectuer de tels investissements par ses propres moyens que si elle n'est pas confrontée de facto à une interdiction de réaliser des bénéfices. En effet, il ne peut être garanti un service public de qualité dans toutes les régions et vallées de notre pays que si des subventions croisées sont

disponible partout en intégralité et à des prix raisonnables.

De bas salaires ne font pas un meilleur service public

Un point de l'initiative toujours mis en exergue est la question des rémunérations. Elle veut interdire à toute entreprise de service public une échelle des salaires plus élevée que celle de l'administration fédérale. Évidemment, ce qui intéresse avant tout les initiateurs, ce sont les salaires des directeurs généraux (en « bon » français CEO), qui ne devraient pas être

*Werner Hösli,
conseiller aux Etats,
Haslen (GL)*



Sponsorisez d'un clic l'envoi de flyers dans les communes de votre choix:

- 1 Rendez-vous sur le site:
www.prospectus-partout.ch/avocats-gratuits-non
- 2 Indiquez un ou plusieurs numéros postaux ou noms de localités dans lesquelles vous voudriez envoyer le prospectus.
- 3 Cliquez sur le bouton « commander » et réglez votre facture dans les délais indiqués afin de garantir l'envoi à la date souhaitée.

Un grand merci pour votre soutien !



www.prospectus-partout.ch/avocats-gratuits-non

NON à l'initiative ruineuse «service public»

www.servicepublic.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

BIEN PLUS QU' UNE IMPRIMERIE ...

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, parlement.ch, admin.ch.

La Suisse, un pays de cocagne?

Le 5 juin, nous voterons sur l'initiative populaire « pour un revenu de base inconditionnel ». Les initiateurs imaginent 2 500 francs par mois pour un adulte, 625 francs par jeune de moins de 18 ans.



L'utopie d'un revenu inconditionnel garanti pour tous se fonde sur une vision de l'État très éloignée de la réalité. Par contre, l'immigration atteindrait définitivement des proportions incontrôlables.

Bien entendu, il est plus confortable de manger des petits pains gratuits que de se lever tôt, de les façonner et de les mettre au four pour les autres. En cas d'acceptation de l'initiative, de nombreuses personnes se tourneraient les pouces et cesseraient tout travail productif. Qu'est-ce que ce serait chouette de ne plus faire que ce que l'on veut. Et de s'occuper un peu à côté en tant qu'artiste ou travailleur social.

Immigration illégale encore plus incontrôlable

Ce sont en particulier nos concitoyens touchant des salaires peu élevés qui trouveraient que le travail n'en vaut pas la peine. On ne trouverait plus personne pour les travaux moins qualifiés. Par contre, l'immigration atteindrait définitivement des proportions incontrôlables. Pour les nécessiteux de ce monde, il n'y aurait plus aucune raison de ne pas prendre le chemin de la Suisse, puisque le revenu garanti ici serait supérieur au salaire perçu à la sueur de son front partout ailleurs.

L'utopie d'un revenu inconditionnel garanti pour tous se fonde sur une vision de l'État très éloignée de la réalité. La mission de l'État est de donner un cadre légal dans lequel tout citoyen puisse vivre en jouissant d'une liberté et d'une responsabilité pour soi-même aussi élevées que possibles – et non celle de donner à chacun suffisamment pour vivre aux frais des autres. Ou voulons-nous, Suisses et Suissesses, vraiment devenir un peuple de rentiers d'État mollassons ?

L'argent ne tombe pas du ciel

Ce qu'on oublie aussi, c'est que quelqu'un devra bien payer cette redistribution à large échelle. Elle coûtera 200 milliards de francs par an, soit presque un tiers de notre produit intérieur brut. Les premières à en pâtir seraient les personnes travailleuses et innovatrices, celles-là même qui créent de places de travail et portent aujourd'hui déjà le gros de la charge fiscale. Mais aussi nous tous, via de nouveaux impôts sur la consom-

mation, notamment l'augmentation massive de la TVA.

Distribuer l'argent des autres et le dépenser n'est pas social. Ce qui est social, c'est de veiller à ce qu'il y ait quelque chose à distribuer. Pour beaucoup, la Suisse deviendrait en cas d'acceptation de l'initiative un enfer fiscal d'où ils ne voudraient que fuir. Pour beaucoup d'autres en revanche, la Suisse serait un pays de cocagne, où il faudrait absolument immigrer. Avec un revenu de base inconditionnel, nous serions vite tous égaux : ... aussi pauvres les uns que les autres !

Thomas Matter,
conseiller national,
entrepreneur,
Meilen (ZH)



Prière de respecter la Constitution fédérale!

Sans revirement radical dans la politique migratoire, nous ferons bientôt face à d'importants problèmes sociaux. L'abandon de la préférence nationale et le laisser-faire face à l'immigration ont ouvert les vannes à un flux incontrôlable de main-d'œuvre italienne. Les conséquences sont une montée du chômage et un nombre croissant de personnes dans le besoin.

Il est urgent d'agir

Le 9 février 2014, j'ai déposé dans l'urne un OUI convaincu à l'initiative contre l'immigration massive. En tant que Tessinois et citoyen suisse, j'ai ainsi exigé que mon pays prenne lui-même l'immigration en main. La libre circulation des personnes, particulièrement au sud des Alpes, est la principale cause de l'évolution négative sur notre marché du travail et de la pression sur notre infrastructure des transports. Dans mon canton, le dumping salarial et les licenciements de locaux au profit d'immigrés sont devenus quotidiens.

«La libre circulation des personnes, particulièrement au sud des Alpes, est la principale cause de l'évolution négative sur notre marché du travail.»

Le Conseil fédéral viole la Constitution

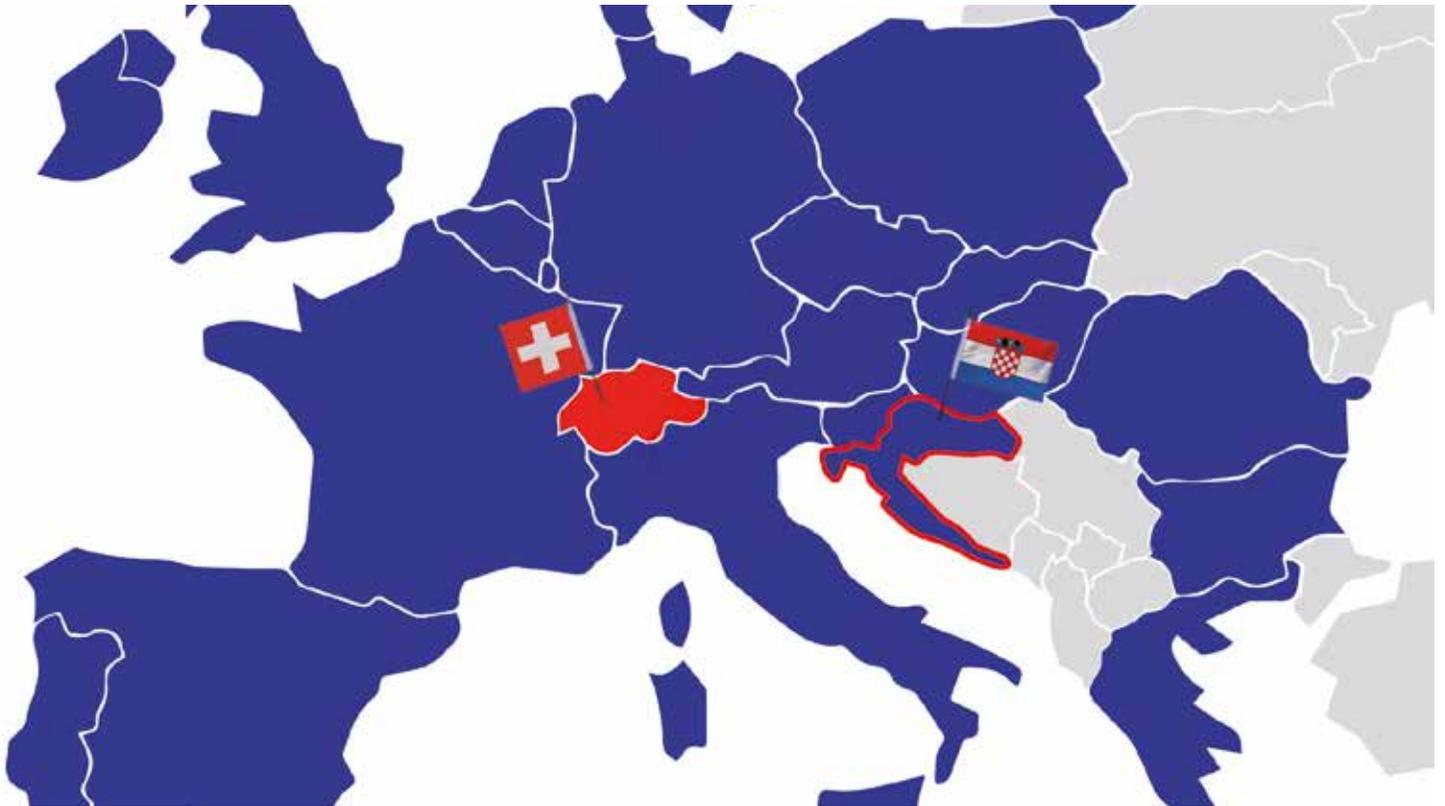
Un contrôle adéquat du flux migratoire est la seule solution efficace pour stopper la dramatique évolution socio-économique à laquelle on assiste. Le nouvel article constitutionnel 121a pose des règles claires à cet effet. L'une de ces règles prévoit, de façon parfaitement correcte, que la Suisse



En 2015, plus de 71 000 étrangers ont immigré en Suisse. La migration nette correspond donc à peu près aux habitants du canton du Jura. Au cours des trois dernières années, le taux de chômage était en Suisse environ trois fois plus élevé chez les étrangers.

ne signera aucun accord international allant à l'encontre de l'article adopté par le peuple. L'adoption de l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet 2013, serait donc en infraction flagrante avec notre Constitution. Ce serait une véritable gifle à tous les

citoyens et citoyennes, ainsi qu'à la démocratie directe. Après la votation, le Conseil fédéral avait lui-même assuré qu'il renoncerait à poursuivre sur la voie de l'extension de la libre circulation des personnes, eu égard au verdict du peuple. Et voici que deux ans plus tard, alors que nous attendons toujours la mise en œuvre de



L'extension de la libre circulation à la Croatie est en contradiction avec la disposition constitutionnelle de gérer l'immigration adoptée par le peuple et les cantons en 2014. L'UDC continuera son combat contre cette extension de la libre circulation des personnes en faveur d'une limitation de l'immigration.

la décision populaire, nous apprenons que ce même Conseil fédéral a accepté le protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la

«L'adoption de l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet 2013, serait en infraction flagrante avec notre Constitution.»

Croatie : un faux pas magistral dans un État de droit et une claire violation de la Constitution. Le Conseil fédéral s'explique par l'argument selon lequel (évidemment « d'entente avec l'UE », comme on le dit si bien) il vaudrait

mieux ne pas compromettre les négociations concernant la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. Voilà un piètre couvert pour dissimuler l'intention évidente de notre gouvernement, celle de piétiner la volonté du peuple et d'obtempérer au diktat européen. L'enjeu n'est rien de moins que le programme-cadre de recherche Horizon 2020, qui intéresse essentiellement l'UE, puisqu'il permettra une fois de plus d'aspérer des milliards de francs suisses en direction de l'Union européenne.

Le Parlement doit mettre le holà

Il revient à présent au Parlement de parer cette attaque groupée du Conseil fédéral et de l'UE contre la Constitution suisse. Nous espérons que pour une fois, dans l'hémicycle fédéral, la volonté du peuple comptera davantage que celle de l'UE.

*Marco Chiesa,
conseiller national,
Lugano (TI)*



COMMANDEZ MAINTENANT

des flyers pour un NON à la révision de la loi sur l'asile!



Je commande _____ Flyers A4

ou sponsorisez d'un clic l'envoi de flyers dans les communes de votre choix:

www.prospectus-partout.ch/avocats-gratuits-non



Nom/Prénom

Rue

Code postale/Lieu Canton

Téléphone E-mail

Date/Signature

Merci de retourner à:

Union démocratique du centre UDC
Secrétariat général
Case postale
3001 Berne
Téléphone: 031 300 58 58
Fax: 031 300 58 59
Mail: info@udc.ch



Céline Amaudruz conseillère nationale UDC

„Tout le monde profite d'un financement équitable des transports: les cantons, les communes, mais aussi les transports publics et l'économie. Voilà pourquoi je vote oui!“

Aller de l'avant!

OUI
le 5 juin

financement-equitable-transports.ch

